

# COMPTE-RENDU SUCCINCT CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 23 OCTOBRE 2017

### NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

en exercice : 29

Présents et absents représentés : 23 jusqu'à 20h03 dont 6 représentés, 25 jusqu'à 20h04 dont 6 représentés, 26 jusqu'à 20h05 dont 6 représentés, 27 jusqu'à 20h30 dont 6 représentés et 28 à compter de 20h30 dont 6 représentés.

Absents excusés non représentés : 6 jusqu'à 20h03, 4 jusqu'à 20h04, 3 jusqu'à 20h05, 2 jusqu'à 20h30 et 1 à compter de 20h30.

L'an deux mille dix-sept,

Le lundi vingt-trois octobre à vingt heures,

Le conseil municipal,

légalement convoqué, s'est réuni salle Thierry Paris en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Marc LE RUDULIER, Maire.

### PRESENTS

M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Jean-Luc PESSEY, Mme Rina DUPRIET, M. Jean-François FUSCO (à compter de 20h04), Mme Myriam CHABILAN, M. Georges DUTRUC-ROSSET, Mme Annick LEON, Mme Jacqueline DESCHAMPS, Mme Carole SIMACOURBE, Mme Annick SUTY, Mme Christelle RENAUDIN (à compter de 20h30), M. Etienne MOUTON, M. Sébastien DE LARMINAT (à compter de 20h05), M. Rémi JOURDAN, M. Emmanuel HAMIACHE (à compter de 20h03), Mme Lorraine WEISS (à compter de 20h03), M. Stéphane GRASSET, M. Jean-Christophe HILAIRE, M. Thierry HULLOT, M. John COLLEEMALLAY, Mme Sylvie PLANTIER.

### ABSENTS EXCUSES REPRESENTES

Mme Françoise GAULIER donne pouvoir à Mme Jacqueline DESCHAMPS.

M. Jean-Paul BERTHELOT donne pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER.

Mme Maguy RAGOT-VILLARD donne pouvoir à Mme Rina DUPRIET.

Mme Catherine LE DANTEC donne pouvoir à Mme Annick SUTY.

Mme Elisabeth MORELLI donne pouvoir à M. Stéphane GRASSET.

Mme Corinne LLOPIS donne pouvoir à M. Jean-Christophe HILAIRE.

### ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES

M. Emmanuel HAMIACHE (jusqu'à 20h03)

Mme Lorraine WEISS (jusqu'à 20h03)

M. Jean-François FUSCO (jusqu'à 20h04)

M. Sébastien DE LARMINAT (jusqu'à 20h05)

Mme Christelle RENAUDIN (jusqu'à 20h30)

M. Grégoire CHAMBON

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

15.09.2017 : Paul Raymond Bernard Joseph DE GRAAF  
20.09.2017 : Melvin Jacques Marcel COIMET GARDELLE  
25.09.2017 : Philippine Christelle Marie Thérèse JAUFFRET  
29.09.2017 : Lucien MONCORGER  
29.09.2017 : Cassie Françoise Jacqueline GAUBERT  
09.10.2017 : Anna Jeanne Maëlys RAMOLET

## MARIAGES

14.10.2017 : Laetitia MORIN et Jean-Yves MATOU  
20.10.2017 : Camille RIDEAU et Martin OOSTERHEERD

## DECES

NEANT

*Arrivée de M. Emmanuel HAMIACHE et de Mme Lorraine WEISS à 20h03.  
Arrivée de M. Jean-François FUSCO à 20h04.*

## SECRETAIRE DE SEANCE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Annick LEON

				NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME	
<b>POUR</b>	<b>26</b>	CONTRE	<b>0</b>	ABSTENTIONS	<b>0</b>

## DECISIONS MUNICIPALES

*Arrivée de M. Sébastien DE LARMINAT à 20h05.*

Numéro	Date	Objet
17-152		NUMEROTATION NON UTILISE.
17-153 à 17-156		DECISIONS MUNICIPALES PRESENTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2017.

Numéro	Date	Objet
17-157	20/09/2017	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SMACL le marché à procédure adaptée n°17-08 relatif aux assurances Incendie Accidents et Risques Divers – lot 1 : assurances des dommages aux biens et risques annexes pour un montant annuel de 9 788,45€ TTC – lot 2 : assurance de la responsabilité civile et des risques annexes pour un montant annuel de 4 438,65€ TTC – lot 3 : assurance de la flotte automobile et des risques annexes pour un montant annuel de 5 333,15€ TTC – lot 4 : protection civile pour un montant annuel de 567€ TTC – lot 5 : protection fonctionnelle des agents et des élus pour un montant annuel de 389,68€ TTC – portant le montant global annuel du marché à 20 516,93€ TTC, pour une durée de 4 ans à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2018. Passage en commission d'élus le 7 juillet 2017.
17-158 et 17-159		<i>DECISIONS MUNICIPALES PRESENTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2017.</i>
17-160	27/09/2017	Fixation des tarifs d'occupation du domaine public. <i>Tarifcation identique, il ne s'agit que de précisions sur celles-ci.</i> <u>Terrasses</u> : 15€/m <sup>2</sup> /an ou 5€/m <sup>2</sup> /an pour la période estivale (soit du 1 <sup>er</sup> juin au 30 septembre). <u>Stationnement véhicule alimentaire de vente à emporter</u> : 120€/pour une journée par semaine/an. <u>Étales, chevalets</u> : 10€/m <sup>2</sup> /an. <u>Emprise au sol de bennes, bétonnières, baraques de chantiers et tous engins analogues</u> : 2€/ml/jour ou 10€/ml/semaine (7 jours calendaires).
17-161		<i>NUMEROTATION NON UTILISEE.</i>
17-162 à 17-174		<i>DECISIONS MUNICIPALES PRESENTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2017.</i>
17-175	20/09/2017	Autorisation donnée au Maire de signer avec la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc, la Ville de Viroflay et Mme Mathilde DOMEQ une convention de partenariat pour l'organisation d'une dédicace dans le cadre du Festival BD Buc 2017, le 4 octobre 2017 à la bibliothèque de Viroflay.
17-176	20/09/2017	Autorisation donnée au Maire de signer avec la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc et M. Gilles CORRE alias « ERROC » une convention de partenariat pour l'organisation d'une dédicace dans le cadre du Festival BD Buc 2017, le 4 octobre 2017 dans les locaux de Versailles Grand Parc.
17-177	20/09/2017	<b>ANNULE ET REMPLACE LA DM 17-103</b> <i>pour cause de changement de date.</i> Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association Ligue pour la protection des oiseaux un contrat d'animation pour une conférence sur la sensibilisation aux espèces cavernicoles et à la saison des amours au profit des membres du Conseil Municipal des Jeunes le 18 octobre 2017. Montant de la prestation : 379€ TTC.

Numéro	Date	Objet
17-178	20/09/2017	Autorisation donnée au Maire de signer avec la SARL Productions Freddy HANOUNA un contrat de cession pour le spectacle « La malle enchantée » dans le cadre de la saison culturelle 2017-2018. Prix de cession : 2 110€ TTC. 100% des recettes au profit de la commune.
17-179		<i>NUMEROTATION NON UTILISEE.</i>
17-180	25/09/2017	Autorisation donnée au Maire de signer avec la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc, la Ville de Jouys-en-Josas et M. Christophe ALVES une convention de partenariat pour l'organisation d'une dédicace dans le cadre du Festival BD Buc 2017, le 6 octobre 2017 à la médiathèque de Jous-en-Josas.
17-181	25/09/2017	Autorisation donnée au Maire de signer avec Le Théâtre de la Gaîté-Montparnasse un contrat de cession pour le spectacle « Drôlement magique » d'Alain CHOQUETTE dans le cadre de la saison culturelle 2017-2018. Prix de cession : 5 750,20€ TTC. 100% des recettes au profit de la commune.
17-182		<i>DECISION MUNICIPALE NON FINALISEE.</i>
17-183	25/09/2017	Autorisation donnée au Maire de signer avec le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la grande couronne d'Ile-de-France un protocole d'accord pour la mise à disposition d'un avocat pour une assistance contentieux suite à une requête d'appel pour l'annulation d'un arrêté d'autorisation de travaux pour la pose d'une clôture formulée par Mme E. Montant de la prestation : 120€ TTC/heure.
17-184	27/09/2017	Autorisation donnée au Maire de signer avec la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc, la Ville de Vélizy-Villacoublay et Mme Mathilde DOMEQ une convention de partenariat pour l'organisation d'une dédicace dans le cadre du Festival BD Buc 2017, à la médiathèque de Vélizy-Villacoublay.
17-185	02/10/2017	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société BUREAU VERITAS CONSTRUCTION une convention relative à une mission de contrôle technique pour la construction d'une salle culturelle et associative à Buc. Montant de la prestation : 12 440€ HT soit 14 928€ TTC.
17-186	02/10/2017	Autorisation donnée au Maire de signer avec la compagnie d'arc de Buc une convention de mise à disposition du gymnase du Pré St Jean pour l'organisation de leur concours en salle du 13 au 15 octobre 2017 à titre gracieux.
17-187	02/10/2017	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société EDM un contrat relatif à l'entretien de portails automatiques, de portes basculantes et de rideaux métalliques pour une durée d'un an renouvelable de façon tacite sans pouvoir excéder une durée totale de quatre ans à compter du 1 <sup>er</sup> octobre 2017 pour un montant de 1 490€ HT soit 1 788€ TTC.

Numéro	Date	Objet
17-188	02/10/2017	Autorisation donnée au Maire de signer <b>avec la Paroisse de Buc</b> un contrat de coproduction pour le spectacle « Chorale gospel White Spirit » dans le cadre de la saison culturelle 2017-2018. Montant à la charge de la commune : frais de transports et droits SACEM auxquels s'ajoute le montant du cachet de la chorale à hauteur de 500€ TTC (cf DM 17-191). Spectacle diffusé à titre gracieux au profit de la Paroisse de Buc qui effectuera une collecte caritative lors de la soirée.
17-189	06/10/2017	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme E. et M. G. une convention d'occupation précaire et temporaire pour l'occupation d'une maison de ville située au 441 rue Louis Blériot à Buc dans l'attente de l'attribution d'un logement social. Montant du loyer : 400€.
17-190	06/10/2017	Autorisation donnée au Maire de signer avec le Versailles Jazz Festival et VLF Productions un contrat de coréalisation pour le concert du Ninine Garcia Quartet dans le cadre de la saison culturelle 2017-2018. Montant de la prestation : 65% du cachet pris en charge par la commune soit 2 637,50€ TTC auxquels s'ajoutent 800€ pour le Backline technique, la rémunération des régisseurs ainsi que l'intégralité des frais d'hébergement et liés à la restauration, aux diverses taxes et droits. Les recettes seront partagées entre la commune et l'association à hauteur de 50% chacune.
17-191	06/10/2017	Autorisation donnée au Maire de signer avec <b>la Chorale « White Spirit »</b> une convention pour un spectacle dans le cadre de la saison culturelle 2017-2018. Montant de la prestation : 500€ TTC.
17-192	06/10/2017	Régie d'avances du service culturel : remboursement des frais de transport pour les auteurs participant au 24 <sup>ème</sup> Festival BD Buc les 7 et 8 octobre 2017. Montant des remboursements : 5 316,73€.
17-193	06/10/2017	Autorisation donnée au Maire de demander une subvention à la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc dans le cadre du Fonds de concours d'investissement destiné au retour incitatif aux communes contribuant à la croissance fiscale intercommunale au titre de l'année 2017 pour un montant de 120 556€.
17-194	11/10/2017	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société COLAS le marché à procédure adaptée n° 17-14 relatif à la réfection des trottoirs de la rue Pasteur en levant l'option rénovation du revêtement de la chaussée et des zones de stationnement pour un montant de 88 999€ HT soit 106 798,80€ TTC. Passage en commission d'élus le 3 octobre 2017.



Numéro	Date	Objet
17-195	06/10/2017	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société ASSMO et son co-traitant la société ACOR ETUDES une convention relative à une mission de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (SPS) pour la construction d'une salle polyvalente. Montant de la prestation : 650€ HT soit 780€ TTC.
17-196	06/10/2017	Autorisation donnée au Maire de solliciter le Département des Yvelines afin d'ouvrir un nouveau contrat départemental d'équipement pour un subventionnement à hauteur de 600 000€ pour la construction d'un espace culturel et associatif, d'un city stade et la réfection de la piste d'athlétisme.
17-197	11/10/2017	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association ACALM une convention d'organisation de spectacle pour la soirée « Comme à la maison » du 25 novembre 2017 dans le cadre de la saison culturelle 2017-2018 pour la mise à disposition du Théâtre des Arcades à titre gracieux.
17-198	11/10/2017	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SFR l'accord-cadre à bons de commande n° 17-02 relatif à la fourniture de services de télécommunication – lot 1 : services de téléphonie fixe et accès Internet pour la Mairie centrale - pour une durée de trois ans à compter du 17 octobre 2017. Le présent marché ne comporte pas de minimum ni de maximum. Les prestations seront exécutées suivant les bordereaux des prix unitaires. Pas de passage en commission d'élus.
17-199	11/10/2017	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société ORANGE l'accord-cadre à bons de commande n° 17-02 relatif à la fourniture de services de télécommunication – lot 2 : services d'accès Internet des sites communaux extérieurs - pour une durée de trois ans à compter du 17 octobre 2017. Le présent marché ne comporte pas de minimum ni de maximum. Les prestations seront exécutées suivant les bordereaux des prix unitaires. Pas de passage en commission d'élus.

# POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

## APPROBATION DU COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2017

Rapporteur : Monsieur le Maire

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME					27
<b>POUR</b>	<b>20</b>	CONTRE	<b>0</b>	ABSTENTIONS	<b>7</b> M. GRASSET Mme MORELLI M. HILAIRE Mme LLOPIS M. HULLOT M. COLLEEMALLAY Mme PLANTIER

**APPROUVE** le compte-rendu succinct de la séance du conseil municipal du 25 septembre 2017.

## URBANISME

### DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE VALANT AUTORISATION DE TRAVAUX POUR LA REALISATION D'UN CENTRE MULTI-ACCUEIL POUR ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS AU NORD DU GROUPE SCOLAIRE DU PRE ST JEAN

Rapporteur : Monsieur DUTRUC-ROSSET

*Arrivée de Mme Christelle RENAUDIN à 20h30.*

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME					28
<b>POUR</b>	<b>28</b>	CONTRE	<b>0</b>	ABSTENTIONS	<b>0</b>

**APPROUVE** le projet de construction d'un centre multi-accueil pour enfants de moins de trois ans sur le terrain situé au nord du groupe scolaire du Pré Saint Jean sur la parcelle cadastrée n° AC 39,

**AUTORISE** le Maire à déposer la demande de permis de construire valant autorisation de travaux pour la construction d'un multi-accueil pour enfants de moins de trois ans,

**AUTORISE** le Maire à faire rédiger et à signer tous les actes nécessaires au dépôt, à l'instruction de cette demande de permis de construire valant autorisation de travaux, aux demandes de subventions et à la réalisation des travaux.

**PERMIS DE DEMOLIR L'IMMEUBLE SITUE AU 4 RUE DES FRERES ROBIN A BUC ET PERMIS DE CONSTRUIRE VALANT AUTORISATION DE TRAVAUX POUR LA REALISATION D'UN ESPACE CULTUREL POLYVALENT SITUE AU 4 ET 6 RUE DES FRERES ROBIN A BUC**

Rapporteur : Monsieur DUTRUC-ROSSET

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME					28
<b>POUR</b>	<b>23</b>	CONTRE	<b>4</b>	ABSTENTIONS	<b>1</b>
			<b>M. GRASSET</b>		<b>Mme PLANTIER</b>
			<b>Mme MORELLI</b>		
			<b>M. HILAIRE</b>		
			<b>Mme LLOPIS</b>		

**APPROUVE** le projet de construction d'un espace culturel et associatif sur le terrain sis 4 et 6 rue des Frères Robin à Buc,

**AUTORISE** le Maire à déposer la demande de permis de construire valant autorisation de travaux pour la construction d'un espace culturel et associatif sur le terrain sis 4 et 6 rue des Frères Robin à Buc et autorisation de démolir l'immeuble existant situé au 4 rue des Frères Robin à Buc,

**AUTORISE** le Maire à faire rédiger et à signer tous les actes nécessaires au dépôt, à l'instruction de cette demande de permis de construire valant autorisation de travaux, aux demandes de subventions et à la réalisation des travaux.

**PERMIS DE CONSTRUIRE VALANT AUTORISATION DE TRAVAUX POUR LA REALISATION D'UN COMPLEXE SPORTIF SITUE A PROXIMITE DU STADE ANDRE DUFRANNE**

Rapporteur : Monsieur DUTRUC-ROSSET

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME					28
<b>POUR</b>	<b>24</b>	CONTRE	<b>0</b>	ABSTENTIONS	<b>4</b>
					<b>M. GRASSET</b>
					<b>Mme MORELLI</b>
					<b>M. HILAIRE</b>
					<b>Mme LLOPIS</b>

**APPROUVE** le projet de construire un complexe sportif sur le terrain situé entre le futur Etablissement pour Personnes Agées Dépendantes (EPHAD) et le stade Dufranne situé à l'angle de la rue Louis Pasteur et de l'avenue Morane Saulnier, sur les parcelles cadastrées en section ZB, n° 275, 280, 282 et 284,

**AUTORISE** le Maire à déposer la demande de permis de construire valant autorisation de travaux de construction du bâtiment et d'aménagement des abords,

**AUTORISE** le Maire à faire rédiger et à signer tous les actes nécessaires au dépôt, à l'instruction de cette demande de permis de construire valant autorisation de travaux, aux demandes de subventions et à la réalisation des travaux.



## PERMIS D'AMENAGER DANS LE CADRE DE LA REALISATION D'UNE MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE SITUEE AU 2 RUE COLLIN MAMET A BUC

Rapporteur : Monsieur DUTRUC-ROSSET

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME					28
<b>POUR</b>	<b>21</b>	CONTRE	<b>4</b> M. GRASSET Mme MORELLI M. HILAIRE Mme LLOPIS	ABSTENTIONS	<b>3</b> M. HULLOT M. COLLEEMALLAY Mme PLANTIER

**APPROUVE** le projet de division pour la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire sur le terrain situé au 2 rue Collin Mamet à Buc,

**AUTORISE** le Maire à déposer la demande de permis d'aménager,

**AUTORISE** le Maire à faire rédiger et à signer tous les actes nécessaires au dépôt et à l'instruction de cette demande de permis d'aménager.

## TECHNIQUE

### CONVENTION POUR LA VALORISATION DES CERTIFICATS ECONOMIE D'ENERGIE AVEC LE SYNDICAT DE L'ENERGIE DES YVELINES (SEY)

Rapporteur : Monsieur DUTRUC-ROSSET

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME					28
<b>POUR</b>	<b>28</b>	CONTRE	<b>0</b>	ABSTENTIONS	<b>0</b>

**DECIDE** de confier au Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY) la mission de valoriser les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) conformément au projet de convention ci-annexé,

**AUTORISE** le Maire à signer la convention de valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de ladite convention.

## ENFANCE - EDUCATION

### CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE DE VELIZY-VILLACOUBLAY POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Rapporteur : Monsieur le Maire

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME					28
<b>POUR</b>	<b>28</b>	CONTRE	<b>0</b>	ABSTENTIONS	<b>0</b>

**AUTORISE** le Maire à signer la convention de mise à disposition de la piscine de Vélizy-Villacoublay pour l'année scolaire 2017-2018 ainsi que tous actes y afférents et à prendre toute disposition nécessaire,

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

## COMMANDE PUBLIQUE

**AVENANT N°3 A LA CONVENTION POUR LA CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE DE VERSAILLES, COORDONNATEUR, LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE VERSAILLES, LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VERSAILLES GRAND PARC ET LES VILLES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VERSAILLES GRAND PARC**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

				NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME	28
<b>POUR</b>	<b>28</b>	CONTRE	<b>0</b>	ABSTENTIONS	<b>0</b>

**APPROUVE** l'avenant n° 3 à la convention de groupement de commandes entre la Ville de Versailles, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Versailles, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, et l'ensemble des villes membres de l'Agglomération, incluant les nouvelles adhésions des communes suivantes : Fontenay-Le-Fleury, Bois-d'Arcy, La Celle-Saint-Cloud, Rennemoulin, Rocquencourt, les Loges-en-Josas et Vélizy-Villacoublay,

**AUTORISE** le Maire à signer l'avenant à la convention et tout document s'y rapportant.

## SITUATION DE L'EMPLOI A BUC

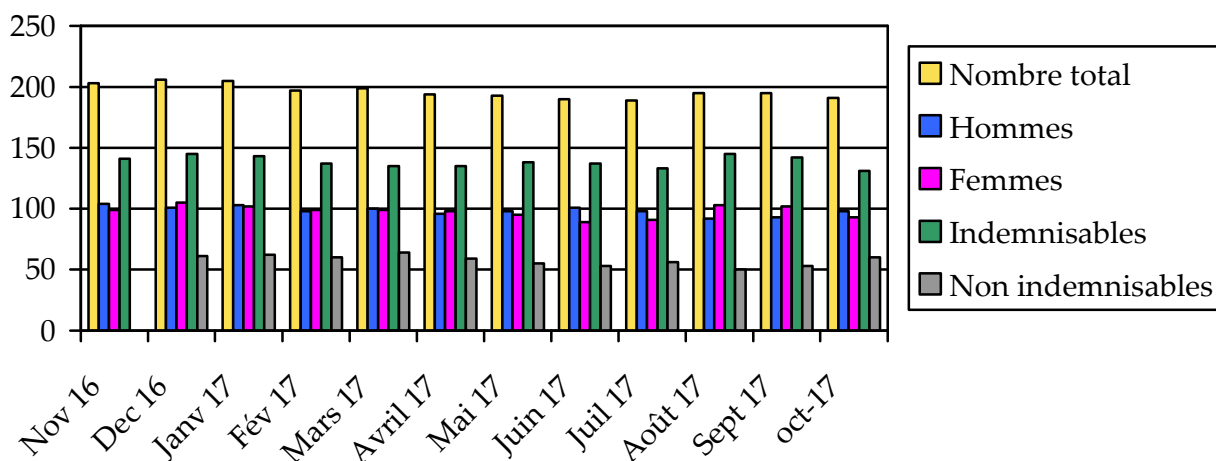
*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Nombre de demandeurs d'emploi à Buc au **15 octobre 2017** : 191 personnes

Répartis de la manière suivante : 98 hommes et 93 femmes

Dont 131 indemnisables et 60 non indemnisables \*

(source : portail emploi du site internet de pôle emploi)



## QUESTIONS DIVERSES

### GRUPE NOTRE VILLAGE

#### **Question n°1 : Statut du projet du Fort de Buc**

Comme cela a déjà été abordé précédemment, le projet du Fort de Buc est très important dans le cadre du projet de PLU proposé.

Quelle est le statut de ce projet à cette date ?

*Réponse : Il n'y a pas de changement sur ce dossier, le Fort de Buc est toujours la propriété du Ministère de la Défense.*

#### **Question n°2 : Projets de constructions de bâtiments publics**

La Mairie envisage la construction de plusieurs bâtiments publics (espace culturel polyvalent, maison médicale, complexe sportif) et cela a d'ailleurs été présenté lors de la réunion publique du 26 septembre dernier.

A ce jour le conseil municipal n'a pas eu communication d'une étude des besoins justifiant ces projets ainsi que de leur impact sur le budget de fonctionnement de la commune. La réunion plénière du conseil municipal planifiée le 9 novembre prochain porte notamment sur ce dernier point.

Est-il possible d'avoir communication des rapports sur les études des besoins ainsi que celui portant sur le modèle économique de la maison médicale ?

Ces informations nous semblent indispensables pour pouvoir engager les investissements correspondants.

*Réponse : Les réunions budgétaires pour la finalisation du budget 2018 et des Plans Prévisionnels d'Investissement et de Fonctionnement se sont déroulées fin de semaine dernière.*

*Les Plans Prévisionnels d'Investissement et de Fonctionnement pour les trois années à venir vous seront présentés lors de la réunion qui est prévue le 9 novembre 2017.*

### **Question n°3 : Zone d'activités**

A-t-on aujourd'hui une visibilité sur le taux d'occupation de notre zone d'activités ?

*Réponse : Il y a environ 5% de locaux disponibles sur notre zone d'activités.*

### **Question n°4 : Projet de la SAVAC**

Où en est le projet d'implantation d'un dépôt de bus de la SAVAC ? Est-ce une décision irrévocable ?

*Réponse : Il n'y a jamais eu de projet de dépôt de bus de la SAVAC. En revanche, il y a bien un projet d'implantation d'un dépôt de bus d'Ile-de-France Mobilités (anciennement le STIF) qui regroupe la Région Ile-de-France et les 8 départements franciliens. Il s'agit de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) n°6 du Plan Local d'Urbanisme en révision. Cette décision est irrévocable.*

## **GRUPE NON-INSCRITS**

### **Question n°1 : Dangerosité Rue Jean Casale**

Cette rue le long des Arcades, déjà dangereuse quand elle était à 70 km/h est, depuis peu, passée à 50Km/h.

a) Peut-on prévoir de mettre un panneau 50 Km/h clignotant (énergie solaire), plutôt que le panneau fixe actuel, qu'on ne voit pas car trop similaire au panneau 70. Et si possible dans les 2 sens (montant et descendant) pour bien alerter les automobilistes. Peut-être qu'une communication devrait aussi être faite de façon plus large...

*Réponse : La possibilité de mettre en place des panneaux 50 km/h clignotants dans les deux sens de circulation va être étudiée.*

b) Un Radar serait peut être utile à cet endroit, notamment pour les Bus, qui respectent rarement la vitesse...

*Réponse : Le déplacement du radar pédagogique a été prévu et effectué le 23 octobre 2017.*

c) Est-ce possible également de prévoir une bande rugueuse au niveau du passage piéton ?

*Réponse : Etant donné qu'il s'agit d'une route départementale à grande circulation, il conviendra de formuler cette demande auprès du Département des Yvelines. Cependant, il pourra être envisagé de mettre un panneau clignotant « attention piétons ».*

### **Question n°2 : Circulation Rue Louis Massotte**

Lors de la réunion du quartier Buc Chateau, a été soulevé à de nombreuses reprises, le problème du passage du triangle (à droite en sortie du rond-point Jean Casale) :

a) La priorité à droite est difficilement possible si une voiture est en attente pour laisser passer un Bus. Ce dernier ne peut manœuvrer correctement sans obliger à la voiture de reculer, ce qui est un non-sens et parfois impossible aux heures de pointe... Est-ce envisageable de revoir l'agencement de ce triangle ?

b) Les écluses / chicanes Rue Louis Massotte sont de plus en plus inefficaces, souvent endommagées, ou pire incitent à certains à faire du rodéo...

L'objectif de réduction de la vitesse dans cette rue est, il nous semble, contestable.

Il serait peut-être préférable d'enlever les chicanes, qui feraient au passage gagner quelques places de parking, et d'y installer quelques panneaux incitatifs très visibles et un radar pédagogique (idem à celui de Buc Village).

*Réponse : Toutes ces informations nous ont été remontées par le conseiller municipal délégué de quartier. Le comité de quartier va encore échanger sur ces sujets et fera retour de ses remarques. Une étude pourra alors être faite à l'issue.*

**Question n°3 : Des nouvelles de la vente du Bar Claudia ?**

La Mairie reste-t-elle toujours sur sa position de ne pas envisager de récupérer cet endroit ou trouver un commerçant dynamique, type Bar-Brasserie branchée, pour redonner vie à cet emplacement stratégique face au Château et très prisé des jeunes et mêmes les moins jeunes...

*Réponse : La visite du service du Domaine pour l'estimation des locaux et du fonds de commerce est prévue le 25 octobre 2017.*

**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL SE DEROULERA LE LUNDI 20 NOVEMBRE 2017 A 20H00.**

**FIN DU CONSEIL MUNICIPAL A 21h50.**

Fait à Buc, le 25 octobre 2017

BUC

Le Maire,

Jean-Marc LE RUDULIER





